



LE MOT DU PRESIDENT

Le Roumois bouge

En cette fin d'année, c'est la concrétisation de plusieurs dossiers d'envergure : équipements sportifs à Thuit-Signol, gîte de groupes à Barneville-sur-Seine, randonnées dans les trois cantons et parc d'activités. Aussi, les habitants du Roumois, ainsi que les visiteurs occasionnels, vont-ils pouvoir profiter concrètement de la mise en place du Pays du Roumois.

Mais le travail ne s'arrête pas là pour autant. L'année 2005 sera l'occasion de renforcer l'identité du Pays du Roumois, de renforcer les partenariats, de continuer cette démarche de projets qui a déjà généré plus de 6 millions d'euros d'investissement.

Je tiens d'ailleurs à remercier les trois communautés de communes, membres du syndicat d'aménagement du Roumois, qui ont proposé les projets les plus structurants et les réalisent aujourd'hui. Elles sont les interlocuteurs privilégiés du SYDAR et s'investissent pour que le Roumois bouge.

Ce numéro 5 de la Lettre du Roumois fait état de ces réalisations et nouveautés. Si vous souhaitez en savoir plus, toute l'équipe du SYDAR se tient à votre disposition.

Roumoisement,

Paul-André Got
Président du
SYDAR

La préservation de la ressource en eau est une priorité depuis plusieurs années déjà dans le Roumois.

De 1998 à 2003, un Contrat Rural signé par le SYDAR avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Général de l'Eure a permis d'engager de nombreuses opérations comme des aménagements d'hydraulique douce, des travaux de protection des captages d'eau potable, la création et la réhabilitation de réseaux eaux usées et de stations d'épuration, la réhabilitation d'installations d'assainissement individuel...

Aujourd'hui, c'est une nouvelle étape qui débute avec un programme pour 5 ans : le Contrat Territorial, signé le 1^{er} octobre dernier en présence des présidents des Conseils généraux de l'Eure et de la Seine-Maritime !

Cet outil sera sans aucun doute encore plus performant que le premier. En effet, le périmètre retenu correspond dorénavant aux bassins versants : quoi de plus logique quand on parle de l'Eau !

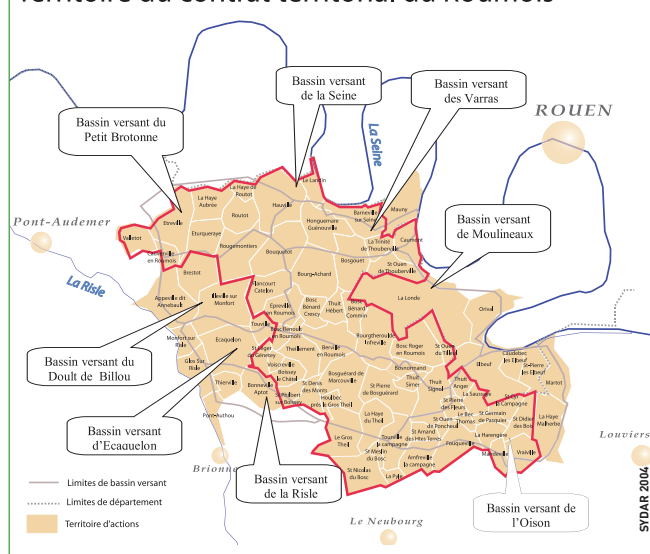
De ce fait, en plus de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de l'Eure, de plus larges partenariats ont été formalisés avec le département de la Seine-Maritime, les communautés d'agglomération d'Elbeuf (CAEBS) et Seine-Eure (CASE) ainsi qu'avec les communautés de communes Val de Risle et Seine Bord, les Chambres de Métiers et d'Agriculture, le Syndicat de Production d'Eau Potable (SERSAEP) et l'Agr'eau, association d'agriculteurs.

Concrètement, **33 millions** d'euros sont prévus sur la période 2004/2009 afin de traiter 6 enjeux :

- **L'assainissement**, pour maîtriser les effluents domestiques grâce aux

Contrat Territorial : en avant !

Territoire du contrat territorial du Roumois



réseaux d'assainissement, aux ouvrages d'épuration et à la mise en conformité des installations existantes.

- **L'eau potable**, pour protéger les captages d'eau potable et sécuriser l'alimentation en eau
- **Les ruissellements**, pour maîtriser les écoulements superficiels grâce à des aménagements d'hydraulique douce.
- **L'agriculture**, pour limiter l'érosion des sols, les pollutions azotées et raisonner au mieux l'usage des produits phytosanitaires.
- **L'artisanat**, pour aborder la question des rejets de certaines professions ayant un impact direct sur la ressource en eau.
- **Le suivi du milieu**, pour assurer la cohérence, la pertinence et l'efficacité des mesures prises.



les signataires du Contrat
réunis le 1^{er} octobre à
Bourgheroulde

COMMUNICATION

La valorisation des chemins de randonnées a été une priorité au cours de l'année 2004. Six fiches randonnées sont à présent réalisées. Elles présentent 11 circuits répartis dans l'ensemble du Pays du Roumois. Ces fiches sont disponibles sur demande au SYDAR et seront diffusées auprès des associations de randonnées locales et à l'occasion de salons touristiques, comme celui de la randonnée organisé à Paris du 1^{er} au 3 avril 2005.



Disponible sur demande au SYDAR

CADRE DE VIE

Pour que les sportifs du Roumois puissent avoir accès à des équipements de qualité, le Pays s'est investi aux côtés des Communautés de Communes pour améliorer l'offre dans ce domaine, de manière complémentaire et équilibrée entre les trois cantons. A Thuit-Signol par exemple, les travaux de la salle multisport ont commencé au mois d'octobre de cette année, et devraient être achevés en octobre 2005. Le chantier du complexe sportif à Routot démarra au cours de l'année 2005 : terrain de football synthétique, piste d'athlétisme, terrain de tennis et leurs annexes.

TOURISME

Le Contrat de Pays prévoyait la construction d'un gîte de groupe sur le site du Panorama de Barneville sur Seine. L'ensemble des financements a été obtenu début septembre (Europe, Conseil général de l'Eure, Région Haute-Normandie, Etat). Les travaux débutent dès janvier 2005.

panorama de Barneville-sur-Seine



ECONOMIE

Le projet de parc d'activités du Roumois a franchi une nouvelle étape. Les trois communautés de communes, qui en sont à l'origine, ont signé un protocole d'accord portant sur le partage des investissements et des recettes. Les études relatives à l'impact sur l'environnement sont en cours. Une consultation de la population a eu lieu du 15 octobre au 15 novembre pour informer la population sur les premiers éléments du projet et recueillir ses réactions avant d'affiner l'aménagement prévu.

La prochaine étape sera la mise au point d'un dossier de création de Zone d'Aménagement Concerté au cours du premier trimestre 2005.

Vos remarques sur ce projet : <http://parc-economique-roumois@wanadoo.fr>

signature du protocole d'accord en septembre 2004



Travaillons main dans la main...

... pour aider les aidants familiaux

Le Pays du Roumois s'associe à l'initiative du Conseil général de l'Eure et de l'Institut de Développement de l'Activité de Proximité (IDAP) pour le projet RESAIDA, plus explicitement le réseau d'aide aux aidants.

Qui sont les aidants ? Ce sont les personnes qui bénévolement aident régulièrement ou ponctuellement un proche âgé dans les actes de la vie quotidienne. Elles sont ainsi bien souvent la clé du maintien à domicile des personnes dépendantes.

Ce projet a pour objectif de faciliter les échanges entre les aidants mais aussi de leur apporter l'information dont ils ont besoin. Le réseau prend donc la forme d'un groupe qui se réunit régulièrement

pour aborder des questions qui intéressent ses membres (aides sociales ou fiscales, services d'accueil, alimentation, troubles neurologiques, ...).

Des professionnels peuvent être invités lors des réunions du groupe pour donner des réponses précises à des demandes spécifiques. Un petit guide a été réalisé pour l'occasion afin d'apporter de premières réponses aux nombreux questionnements auxquels les aidants peuvent être confrontés.

Le groupe RESAIDA du Roumois est animé par Frédéric Besnier, assistant social de la Mutualité Sociale Agricole et Mélanie Drouet, intervenante médico-sociale du Conseil général de l'Eure.



la réunion d'information sur le projet RESAIDA le 26 octobre au SYDAR.

... avec le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement se définit comme la « courroie de transmission » entre les élus et la population. Pour être encore plus efficace dans cette fonction et suite aux enseignements tirés de la

Journée de Pays des associations d'avril dernier à Bosc Roger en Roumois, le Conseil a souhaité mettre en place des permanences destinées aux associations afin de les aider à trouver les ressources, les aides, qui correspondent à leurs besoins. En effet, le manque d'information et de mise en réseau avait été mis en évidence comme étant un obstacle important au développement des associations locales.

Rendez-vous dans les locaux du SYDAR chaque premier samedi matin du mois à partir du 8 janvier 2005. Tous les renseignements sont disponibles auprès du secrétariat du SYDAR (02 35 77 37 37).

"Permanence du Conseil de Développement pour les Associations du Roumois"
Renseignements - 02 35 77 37 37

DICO DE L'EAU

• **Hydraulique douce** : technique douce visant à limiter les ruissellements des eaux de pluie en retenant l'eau ou en favorisant son infiltration par la mise en place de mares, haies, talus, ... Des aménagements de ce type ont été réalisés dans plusieurs communes du Roumois dont Barneville sur Seine.

• **Bassin Versant** : ensemble géographique dont les eaux superficielles et souterraines alimentent un même cours d'eau ou point d'eau appelé exutoire, situé en aval du bassin versant c'est-à-dire en son point le plus bas. Le Contrat Territorial du Roumois porte sur 8 bassins versants.

• **Karst** : sous-sol calcaire fissuré par l'écoulement des eaux d'infiltration et souterraines. Le Roumois est caractérisé par son sous-sol karstique.

• **Bétoire** : entonnoir naturel dans lequel les eaux de pluie et de ruissellement s'engouffrent pour rejoindre le réseau des eaux souterraines. Les bétoires doivent être aménagées surtout lorsqu'elles sont reliées aux nappes qui alimentent les captages d'eau potable. Dans le Roumois, plusieurs d'entre elles sont d'ores et déjà traitées comme à Bosc Bénard Créscy.

• **Lagunage** : le lagunage est une technique d'épuration des eaux par voie naturelle qui se compose d'une succession de bassins. Le lagunage peut être utilisé en zone rurale car il nécessite une grande surface par habitant. A Hauville, une station de lagunage est ainsi mise en place.

Contacts Utiles :

communauté de communes du Roumois Nord

108 rue Carlet
27310 Bourg-Achard
tel: 02.32.57.95.28
fax: 02.32.42.27.71

comcom.roumoisnord@wanadoo.fr

communauté de communes de Bourgtheroulde

Le Logis
27520 Bourgtheroulde
tel: 02.35.87.63.42
fax: 02.35.87.02.82
contact @cc-bourgtheroude.fr

communauté de communes d'Amfreville la Campagne

2 rue Blosseville
27370 Amfreville la Campagne
tel: 02.32.35.30.76
fax: 02.32.35.33.25
comcom.amfreville@wanadoo.fr

Syndicat D'Aménagement du Roumois

Les communs du Logis
Place Jacques Rafin
27520 Bourgtheroulde
tel: 02.35.77.37.37
fax: 02.35.77.60.24

roumois@wanadoo.fr

Réalisé avec le concours financier de :



directeur de la publication : paul-andré GOT
rédacteur en chef : rebecca ARMSTRONG
conception - réalisation : CAILLOU ROUGE - 02 32 76 48 48
tirage : 17000 ex
imprimerie : ART OFFSET - 02 32 98 70 70
crédit photos : SYDAR

QUESTIONS POSÉES À :

Christian Gréboval,
maire de la commune
de Saint Pierre des Fleurs

L'actualité du Roumois en cette fin d'année 2004, c'est surtout la préservation de la ressource en eau. Ce thème est un axe fort du travail de la municipalité de Saint Pierre des Fleurs depuis plusieurs années. Grâce au SYDAR, la commune bénéficie de subventions majorées et d'un appui technique indispensable à la réussite du projet.

Monsieur le maire, quels types de travaux sont en cours dans votre commune ?

Il s'agit de travaux de mise aux normes du réseau d'assainissement communal en application de la loi sur l'eau. Cette loi fixe l'échéance du 31 décembre 2005, nous sommes donc dans les temps.

Comment fonctionnait le réseau jusqu'à aujourd'hui ?

Le réseau était unitaire, c'est-à-dire que les eaux usées et les eaux pluviales étaient traitées ensemble. Ce traitement était réalisé par lagunage mais était prévu pour 400 à 600 habitants alors que la commune compte aujourd'hui 1300 habitants !

Les eaux traitées étaient renvoyées dans l'Oison qui aujourd'hui n'a pas une capacité suffisante pour les absorber. La protection de l'environnement et plus particulièrement de l'eau nous a conduit à trouver une autre solution.

En 2002, il a été décidé de raccorder la commune à l'agglomération d'Elbeuf pour ce qui est des eaux usées. Ce raccordement sera effectif courant décembre 2004. Dans cette perspective, des travaux sont engagés depuis le mois d'avril : deux nouvelles stations de pompage ont été créées ainsi que trois cuves qui permettent de respecter le débit de 5 litres par seconde vers la station d'épuration d'Elbeuf.

Mais l'agglomération d'Elbeuf est en Seine-maritime, cela ne complique-t-il pas vos démarches ?

Une convention de partenariat a été signée dès la fin de l'année 2003 avec monsieur Marie, président de la communauté d'ag-



glomération elbeuvienne. Tout c'est très bien passé d'autant plus que d'autres communes du plateau y sont également raccordées : La Saussaye, Thuit-Anger, ...

Et les eaux pluviales ?

Elles feront l'objet de la deuxième tranche de travaux prévus en 2006. Elles seront séparées des eaux usées. Il faudra au préalable vérifier chez chaque habitant où s'écoulent ces eaux. Nous leur conseillons d'ailleurs de récupérer les eaux de pluie avec une citerne par exemple. Cela permet des économies d'eau pour le jardinage, laver les voitures, ...

Ces travaux, combien ça coûte ?

La première tranche de travaux actuellement en cours, c'est en tout 800 000 euros financés par le département de l'Eure, l'Agence de l'eau et bien évidemment la commune. L'ensemble de la réhabilitation du réseau est estimé à 2 millions d'euros.

le petit agenda du ROUMOIS de janvier à juin 2005

Canton de Routot

- Orties Folies à La Haye de Routot, les 2 et 3 avril
- Marché fermier et des fleurs à Bourg-Achard, le 1^{er} mai
- Festival du lin à Routot, le 12 juin
- Fête du moulin et des ânes à Hauville, le 19 juin 2005

Canton de Bourgtheroulde

- Four à pain de Bosguéard de Marcouville, fabrication de pain le 8 mai
- Tournoi international de football jeunes (de 6 à 15 ans) à St Ouen du Tilleul en semi nocturne les 14 et 15 mai
- La Fontaine au pays des fables, à Bosguéard de Marcouville dans le parc du château de la Mésangère du 3 au 5 juin
- Feu de St Clair à Bosc Renoult en Roumois, le 18 juin

Canton d'Amfreville la Campagne

- Troc aux plantes à Thuit-Anger, le 2 avril
- Festival Roumois-Afrique à Thuit-Signol, mi avril
- Faïtes de l'Argile à St Ouen de Pontcheuil, au Moulin Amour les 14 et 15 mai
- Fête des Provinces à Thuit-Signol, le 22 mai
- Arts et traditions à St Ouen de Pontcheuil, au Moulin Amour le 19 juin

